

[Text]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Thursday, October 10, 1991

• 0909

The Chairman: I call the meeting to order. We have a quorum. It is unfortunate that Dr. Pagtakhan and the other Liberal colleague have not yet arrived, but we would like to give our witness the full amount of time.

• 0910

Our first witness is Dr. Laurence Blendis of the Canadian Liver Foundation and the... is it the Hepatology Foundation?

Dr. Laurence Blendis (Canadian Liver Foundation): It is the Canadian Association for the Study of the Liver.

The Chairman: We are very happy to have you with us today. I understand you are going to start off with a slide presentation. The usual format is for you to make your presentation and then members will have questions for you.

Dr. Blendis: I am a professor of medicine at the University of Toronto. I am the director of the liver program at the University of Toronto and I have just completed my presidency of the Canadian Association for the Study of the Liver, which is the Canadian professional organization of the Royal College of Physicians.

To start, I was very struck by a comment I heard from the Solicitor General a couple of days ago about the need to reform the laws and punishments related to crime. He said that if we can prevent one injury by new legislation, then that is worth doing. The message this morning is that we in Canada have the tools to prevent a significant number of deaths each year from hepatitis B, and basically what we will be talking about in the end will be the economics of the issue. I hope you will agree at the end of this that the medical aspects are not an issue.

There is no better way of managing the health of a nation than to prevent it. If there is one lesson that has been and should continue to be drummed into us, both at medical school and in the governing of the country, it is that in the end our aim should be to prevent disease, not to provide high-tech methodologies for trying to treat it.

Hepatitis B is an extremely common virus. You may have seen these sorts of pictures before. They show the prevalence rates; that is, the actual number of individuals in any one country who have the virus. Of course there are areas of the world where the prevalence is extremely high. Southeast Asia and the southern part of the African continent, and a little closer to home the northern part of the South American continent—there we are looking at about one in five of the population at large who have the virus.

[Translation]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le jeudi 10 octobre 1991

Le président: La séance est ouverte. Nous avons le quorum. Il est malheureux que le docteur Pagtakhan et l'autre collègue libéral ne soient pas encore arrivés, mais nous voulons donner à notre témoin tout le temps prévu pour son intervention.

Notre premier témoin est le D^r Laurence Blendis, de la Fondation canadienne des maladies du foie et de... est-ce la Fondation de l'hépatologie?

Dr Laurence Blendis (Fondation canadienne des maladies du foie): Il s'agit de l'Association canadienne pour l'étude du foie.

Le président: Nous sommes très heureux de vous accueillir ici aujourd'hui. Si je comprends bien, vous voulez d'abord nous présenter des diapositives. Généralement, nous entendons d'abord l'exposé du témoin, puis les membres lui posent des questions.

Dr Blendis: Je suis professeur de médecine à l'Université de Toronto. Je suis également directeur du programme de recherche sur les maladies du foie de cette université, et je suis président sortant de l'Association canadienne pour l'étude du foie, qui est l'Association professionnelle canadienne du Royal College of Physicians.

Je commencerai tout d'abord par vous dire que j'ai été frappé par une remarque que le solliciteur général a faite il y a quelques jours quant à la nécessité de modifier la législation et les peines prévues pour les actes criminels. Il a déclaré que si l'adoption de nouvelles mesures législatives devait permettre d'éviter qu'une seule personne soit blessée, alors que le jeu en vaudrait la chandelle. Voici donc le message que j'ai à vous transmettre ce matin: au Canada, nous avons les moyens d'empêcher chaque année un grand nombre de décès dus à l'hépatite B, et nous vous ferons remarquer, en dernière analyse, qu'il s'agit d'une question économique. J'espère qu'après avoir entendu cet exposé, vous serez d'accord pour dire que l'aspect médical de la question n'est pas en doute.

Il n'y a pas de meilleur moyen d'assurer le bien-être d'une population que la prévention. S'il est une leçon qu'on répète sans cesse, et qu'on doit continuer à répéter à nos étudiants en médecine et à nos dirigeants politiques, c'est que notre objectif, au bout du compte, devrait être, non pas la mise au point de techniques de pointe pour traiter la maladie, mais bien la prévention de la maladie.

L'hépatite B est un virus très répandu. Vous avez peut-être déjà vu des illustrations comme celles-ci. Vous voyez ici les taux de fréquence, c'est-à-dire le nombre réel de personnes qui, dans chaque pays, sont atteintes du virus. Dans certaines régions du monde, la fréquence est bien sûr extrêmement élevée: en Asie du Sud-Est, dans la partie Sud du continent africain, et, plus près de nous, dans la partie Nord du continent Sud américain—dans cette région, le taux d'infection est de une personne sur cinq environ.